COMMUNE DE LUZE
CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le lundi 5 octobre à 20 heures, les membres composant le Conseil municipal de la commune de Luze, dûment convoqués par le Maire, se sont réunis sous sa présidence, en salle du conseil à la Mairie de Luze.

Étaient présents :
Nicolas ABRY, Jessie BERNE, Fabien DESGRANGES, Jean-Paul GRESSARD, Émeline GREVILLOT, Pascal MONNIER, Éric STEIB, Étienne SURLEAU, Clotilde THIRY, David TOZZI, Carole VERDOT et Sylvaine WARTELLE

Étaient excusés :
Loïc LAURENÇOT, Émeline VAILLAUT-PRÉVOT et Sandrine VUERLI

Procurations
Sandrine VUERLI donne procuration à Sylvaine WARTELLE
Loïc LAURENÇOT donne procuration à Fabien DESGRANGES

Le Maire Éric Steib, ouvre la séance du conseil à 20 heures 05

Désignation du secrétaire de séance : Sylvaine WARTELLE

Ordre du jour

1. Adoption des compte-rendus des séances
2. Taxe sur la vacance de locaux d'habitation
3. Protection sociale labelisée
4. Adhésion au comité des œuvres sociales
5. Comptes de la commune
6. Délibération de retrait de délibération
7. Délibération modificative de compte administratif en remplacement du CFU pour budget assainissement et commune
8. Comptes de gestion budget assainissement et commune
9. Les travaux
10. CAS et monde associatif

11. Immobilier et foncier dans la commune
12. Divers

---

1. Adoption des compte-rendu des séances

Délibération : Le Maire soumet à l'approbation du conseil le compte-rendu de la séance du 5 juin.
VOTE : Oui à l'unanimité

Délibération : Le Maire soumet à l'approbation du conseil le compte-rendu de la séance du 7 septembre.
VOTE : Oui à l'unanimité

2. Taxe sur la vacance de locaux d'habitation

La TVLH, taxe sur la vacance de locaux d'habitation a été créée lors de la séance du 7 septembre 2026. Il faut maintenant fixer le taux.
La base de Luze taxable est de 24 000 €. Les adjoints et le Maire proposent de fixer le taux à 25 %.

Délibération : Le Maire soumet au vote la proposition de taux de la taxe sur la vacance de locaux d'habitation à 25 %.
VOTE : Oui à l'unanimité

3. Protection sociale labelisée

La protection couvre la prévoyance et la complémentaire santé. La participation à la prévoyance a déjà été validée. Concernant la complémentaire santé, des éléments d'information ont été demandés. Dans l'attente, la délibération ne peut être prise.

4. Adhésion au comité des œuvres sociales

La commune aurait la possibilité d'adhérer au COS, Comité des Œuvres Sociales de la Ville et du Pays d'Héricourt. Le COS contribue ou développe des actions en faveurs des agents des collectivités.
Le CNAS propose le même type de service. Il faudra prendre renseignement. Ainsi que sur la question de qui paye la cotisation pour les agents.

5. Comptes de la commune

Fabien Desgranges, 1er adjoint, présente les comptes de la commune. Il revient sur la dépense en augmentation relevée le mois dernier sur les énergies.
Augmentations sur une année : 2 300 € pour la MTL et 700 € pour l'école et la mairie.
Nouvelle ligne de dépense : les intérêts de l'emprunt souscrit pour la rénovation des logements communaux.

Sur les recettes, le fonds départemental perçu sur la vente des maisons est plus élevé que le budget prévu.

La CAF est autour de 49 000 € à ce jour, grâce à la DSR reçue.

En investissement apparaît le remboursement de l'emprunt et l'achat de matériel informatique pour l'école.

La FCTVA et la taxe d'aménagement sont supérieures au budget.

6. Délibération de retrait de délibération

La délibération a été prise trop tard et n'est donc pas valide. Dans ce cas, les anciens taux sont maintenus. Nous avions voté également le maintien des taux. Le conseil doit donc retirer sa délibération

Délibération : Le Maire soumet au vote le retrait de la délibération.
VOTE : Oui à l'unanimité

7. Délibération modificative de compte administratif en remplacement du CFU pour budget assainissement et commune

Cela concerne les comptes administratifs en remplacement du CFU pour l'assainissement et la commune. Un problème technique informatique qui dure a empêché la transmission du CFU. Afin de pouvoir réaliser la transmission au format papier, le conseil doit délibérer.

Délibération : Le Maire soumet au vote les comptes administratifs .
VOTE : Oui à l'unanimité

8. Comptes de gestion budget assainissement et commune

Cela concerne les comptes de gestion en remplacement du CFU pour l'assainissement et la commune. Un problème technique informatique qui dure a empêché la transmission du CFU. Afin de pouvoir réaliser la transmission au format papier, le conseil doit délibérer.

Délibération : Le Maire soumet au vote les comptes de gestion.
VOTE : Oui à l'unanimité

9. Les travaux

Pascal Monnier, 3ème adjoint, présente les travaux réalisés et futurs.

Les travaux d'entretien et de débroussaillage ont été pris en charge par le nouvel employé communal.

Appartement communal en rénovation : le plaquiste a commencé le travail, les portes extérieures sont posées. Pour la cuisine, plutôt qu'un simple évier, une cuisine va être installée.

Des fuites d'eau ont été constatées en deux endroits sur la rue Pierre Carmien. Le syndicat des eaux de Champagney intervient depuis une semaine. Une fuite sur une borne incendie a été réparée. Une autre fuite vers la sortie du village a été difficile à trouver et les travaux ont mis à jour

un réseau trop complexe et abîmé. Des branchements doivent être refaits et des conduites remplacées pour améliorer le réseau.

Des travaux vont avoir lieu sur la RN 19 pour la voie d'insertion à hauteur des Bois de Vaux. Un talus doit être refait. Pour accéder, des camions vont passer par le chemin de Mouteille qui est donc fermé par sécurité pendant les travaux.

Climatisation école : une seule entreprise a été sollicitée pour le moment, qui a proposé un devis à hauteur de 17 000 € pour climatiser les deux salles du haut.

Prochaine commission travaux le samedi 31 octobre à 9 heures.

10. CAS et monde associatif

La Foire aux pommes a été l'occasion d'une belle mobilisation associative. Le public était présent, les organisateurs satisfaits.

Les Z'Enfants d'Abord ont tenu leur assemblée générale le 13 septembre. Neuf personnes étaient présentes. Le programme des animations et ventes pour l'année est fixé.

Local pour l'ACCA : actuellement l'ACCA (chasseurs) stocke son matériel dans le locale de l'amicale. Mais l'amicale héberge également du matériel des Young Dynamic's. Il serait plus adéquat d'entreposer le matériel des chasseurs dans un atelier communal que dans la mezzanine du local de l'Amicale.

L'association VALS'C utilise la salle du rez-de-chaussée de la mairie pour les répétitions de la chorale. Cela nécessite qu'ils enlèvent et remettent les tables à chaque fois. Une discussion s'engage sur la façon de répartir l'ensemble des usagers réguliers des locaux de la mairie pour minimiser la manutention du mobilier.

Réunion de la CAS lundi 12 octobre à 20 heures.

Prochaine assemblée générale des Young Dynamic's : dimanche 25 octobre à 11 heures.

11. Immobilier et foncier dans la commune

Propriétés à vendre ou vacantes

Actuellement, 7 maisons sont à vendre et 5 terrains.
Il y a 10 logements vacants.

PLUi

Un rendez-vous aura lieu mardi 6 octobre à la CCPH à propos du PLUi.
Le Maire montre sur plan l'emplacement pressenti pour un cabinet médical.

12. Divers

Future voie cyclable

Les achats de terrain pour la construction de la future voie cyclable reliant Montbéliard à Belfort via Héricourt sont en cours.

- Les terrains ont été achetés à 18 € le mètre carré. Un particulier qui possède un terrain rue de la Morette à hauteur de l'arrêt de bus souhaite que la partie du terrain destinée à la voie cyclable lui soit acheté 35 €, comme les parties destinées à la construction des maisons.
- Une autre propriétaire contactée pour vendre un terrain pour permettre le passage de la voie cyclable a proposé de faire un échange avec notre commune plutôt qu'une vente.

Syndicat des eaux

Le syndicat a émis une alerte car les captages sont extrêmement bas. La situation actuelle n'a jamais été vue. Cela pose déjà des problèmes de pression dans le réseau.
Le bassin n'a pas de nappe phréatique, seule l'eau de pluie remplit les captages. Pour que les captages reviennent à niveau, il faudra de la pluie sur une très longue période.

Morsures d'un chien

Un chien rue des 4 Vents a mordu un voisin. Ce n'est pas la première fois.

Congélateur maison du temps libre

Le congélateur coffre n'est plus en état de fonctionner correctement. Il va être remplacé.

Le Maire clôt la séance à 22h33